

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bulletins techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 1 du 09 Février 2005
Rédigé en collaboration avec la Ferme Expérimentale de Loudes et la Chambre d'Agriculture

La succession des périodes froides, pluvieuses et ventées auront dans l'ensemble "calmé les ardeurs" de la plupart des ravageurs sur les cultures d'hiver

CEREALES

Les stades vont de 2-3 feuilles au tallage. La grande majorité sont en début tallage pour des semis ayant eu lieu pour l'essentiel après le 15 novembre.
L'état végétatif des cultures est dans l'ensemble satisfaisant. Les dégâts de **Limaces** sont par contre fréquents.
Pucerons: ils sont totalement absents des cultures. Les conditions météo ont été défavorables à leur apparition sur les semis postérieurs au 15/11. Le risque est très limité sur ces parcelles.
Zabre: des attaques ont eu lieu et ces ravageurs peuvent encore être présents sur les cultures les plus tardives. Les traitements de rattrapage (deltaméthrine) restent d'une efficacité relative. Pour les zones concernées agissez ultérieurement en terme de travail du sol et de rotation.
Nématodes: contrairement à la saison passée ces ravageurs sont restés beaucoup plus discrets même si quelques jaunissements ponctuels peuvent être visibles (à distinguer des viroses). Les conditions moins chaudes de l'été 2004 ont sûrement limité leur développement. A surveiller toutefois encore courant février pour les cultures tardives.
Maladies: absentes pour l'instant.

COLZA

Ces cultures sont encore en repos végétatif.
Grosses altises: leur pression peu importante à l'automne se confirme cette fin janvier par une faible attaque des larves. Le seuil de rattrapage (avec un pyréthrinoïde, mais efficacité limitée) de 70% de plantes porteuses de larves n'est pas atteint en général.
Charançons de la tige: absents à ce jour. Le stade sensible se situe entre la reprise de végétation et la tige haute de 20 cm. A surveiller donc encore. Si vous avez une cuvette jaune dans vos propres parcelles pour déceler localement leur arrivée, intervenez dans les 8 jours après les premières captures.

POIS

Beaucoup de parcelles de pois de printemps ne sont pas encore levées ou à peine. Quelques uns (rares pois d'hiver ou de printemps semés précocement) sont à 1-2 feuilles. Un impact des basses températures passées sera à juger prochainement.
Sitones: les conditions météo ne leur ont pas été favorables. Leur présence sera toutefois à surveiller si les températures remontent durablement.
Une intervention se justifie à partir de 5 encoches sur les premières feuilles jusqu'au stade 5-6 feuilles.



CEREALES
Zabres: à surveiller
Nématodes: à voir !



COLZA
Charançons de la tige: à surveiller



POIS
Sitones: à surveiller

▶

Règlementation
Transfert de pesticides vers les eaux superficielles et souterraines.

Principaux mécanismes de transferts vers les eaux souterraines et superficielles :

Le vent et la pluie sont les principaux vecteurs responsables des transferts de produits phytosanitaires vers les nappes et les rivières.

- Des molécules adsorbées à des particules de sol peuvent, sous l'effet du vent et de l'érosion, être entraînées hors de la parcelle.
- Les embruns de pulvérisation peuvent «dériver» sur de grandes distances à cause du vent.

Ces gouttelettes peuvent s'évaporer ou être transportées sous forme particulaire. Elles finissent par se déposer par voie sèche ou par lessivage des pluies.

- Les produits phytosanitaires appliqués sur une parcelle sont entraînés dans ou sur le sol par les pluies. Dans un premier temps, l'eau reconstitue la **réserve utile** du sol.
  L'excédent va alors alimenter d'autres compartiments :

DRAF
Service Régional de la protection des Végétaux
ZAC D'ALCO-BP3056
34034 MONTPELLIER CEDEX 01
Tél: 04.67.10.19.50
Fax: 04.67.03.10.21

Antenne Carcassonne
Chemin de la Jasso
Plaine Mayrevielle
11000 CARCASSONNE
Tél: 04.68.71.18.58
Fax: 04.68.47.46.45

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de Languedoc Roussillon
Directeur gérant: M. LARGUIER
Publication périodique
C.P.P.A.P. N° 531 AD
ISSN N° 0298-6582



- il peut atteindre les nappes d'eau souterraines **par infiltration**,
- il peut aussi être entraîné vers les eaux superficielles **par drainage**,
- de plus, sous l'effet d'une semelle de labour, d'une croûte de battance, d'un sous sol imperméable ou d'un sol déjà saturé, les eaux et pesticides peuvent migrer **par ruissellement** vers des zones d'infiltration ou vers des eaux superficielles.

Le transfert des produits phytosanitaires dans les sols dépendent des **propriétés physico-chimiques** des substances actives, notamment leurs mobilités dans un sol (estimées par leur Koc) et leurs persistances (estimées par le temps de demi-vie). Cependant, des molécules phytosanitaires ayant un potentiel de mouvement faible peuvent tout de même se retrouver dans les eaux.
En effet, d'autres paramètres interviennent, en tant que facteur aggravant, dans le processus de contamination des eaux :
- caractéristiques liées au milieu (battance, hydromorphie, pierrosité, faible taux en matière organique, réserve utile, présence de drains, ...),
- caractéristiques liées aux pratiques de pulvérisation (quantité apportée, type de pulvérisation, conditions
- climatiques, ...).

Comment limiter les transferts des molécules phytosanitaires vers les eaux souterraines et superficielles :

♦ **Choisir des spécialités commerciales** et des doses d'application autorisées pour l'usage et adaptées aux conditions du milieu. Veiller à l'alternance des substances actives utilisées pour diminuer la pression polluante par molécule.

♦ **Limiter les risques de dérive des embruns de pulvérisation** :
- ne pas traiter par vent fort (ce qui limite également l'évaporation),
- utiliser des buses à dérive limitée et en bon état,
- augmenter la taille des gouttes en travaillant à basse pression et en augmentant le volume hectare.

♦ **Respecter les zones non traitées définies dans les autorisations de mises sur le marché.**

♦ **Les bandes enherbées, dispositifs végétalisés, les haies, contribuent à diminuer la dérive des embruns en éloignant le pulvérisateur du cours d'eau.**

Ces dispositifs limitent également les effets du ruissellement, ainsi que l'enherbement des cultures pérennes.

♦ **Tenir compte des conditions climatiques** avant, pendant et après la pulvérisation :
- viser une humidité relative de 80% et une température ni trop basse, ni trop élevée pour limiter l'évaporation des gouttes. Les températures minimales et maximales dépendent des molécules,
- (ne pas traiter par vent fort),
- ne pas traiter s'il y a risque de pluie dans les 2 à 3 heures qui suivent la pulvérisation. Plus la pluie intervient rapidement après le traitement, plus le risque de contamination des eaux, par ruissellement ou par infiltration, est important. Certaines caractéristiques accentuent le ruissellement (saturation du sol, battance, forte pente). Il existe également des facteurs favorisant l'infiltration (faible profondeur du sol, pauvreté en matière organique, faible réserve utile du sol).

